

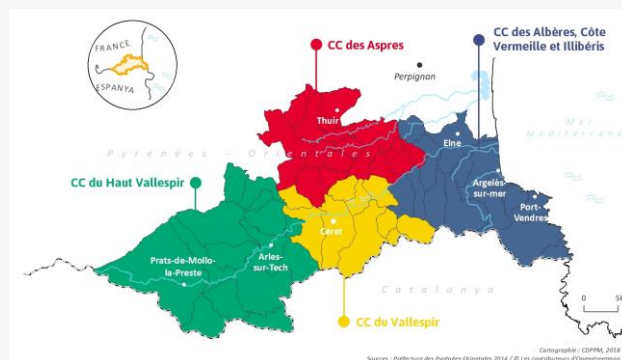


CHARTRE DE LA CARTE COLLABORATIVE DU PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Contexte

Association créée en 2001, le Pays est un **outil de développement local**, processus utilisant les initiatives locales comme moteur du développement économique, social et environnemental. Il se base sur la définition et la mise en œuvre d'une stratégie partagée localement. Il est au service de tous, et permet de coordonner et fédérer les initiatives, de donner davantage de cohérence et d'impact aux financements publics.



Son territoire s'étend sur 58 communes regroupées en 4 communautés de communes dans le département des Pyrénées-Orientales, au sud de Perpignan.

Depuis plus de 15 ans, il travaille sur des thématiques variées : Forêt, Climat-Énergie, Tourisme, Patrimoine, Développement économique - emploi - formation (Agrément Comité de Bassin d'Emploi depuis 1999), etc. Premier territoire reconnu Agenda 21 en 2008 sur le département, le Pays a su insuffler une dynamique de mise en œuvre de nouvelles pratiques de concertation dans le cadre d'une démarche de développement durable.

Principes

La carte collaborative du Pays Pyrénées-Méditerranée (PPM), élaborée dans le cadre du programme d'actions labellisé « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » a vocation à mettre en lumière les initiatives participant à la transition énergétique et écologique du territoire. L'objectif est de permettre à tous de s'informer sur ce qui existe sur le territoire et de créer du lien entre les initiatives, pour encourager les actions concrètes.

Les initiatives visées sont des projets publics et privés, mais également des équipements, commerces, services, événements qui sont localisés sur le territoire du Pays et qui ont des implications directes sur :

- la **réduction des consommations d'énergies**
- le développement des **transports durables**
- le développement de l'**économie circulaire** et de la **gestion durable des déchets** ;
- la production d'**énergies renouvelables locales** ;
- la préservation de la **biodiversité**, la protection des **paysages** et la promotion d'un **urbanisme durable** ;
- la promotion de l'**éducation à l'environnement**, de l'**éco-citoyenneté** et la **mobilisation des acteurs locaux**.

Son fonctionnement repose sur un **principe collaboratif**, chacun étant invité à contribuer dans une dynamique d'amélioration continue de la carte collaborative du PPM qui ne se prétend pas exhaustive.

Conditions de participation

Volet Services

Tout internaute a la possibilité de participer à la carte collaborative du PPM via son interface web, en ajoutant et/ou en modifiant des initiatives ouvertes à la contribution. **En y contribuant, il reconnaît avoir lu la présente Charte, en accepte les termes, et s'engage à les respecter.**

Lorsqu'il choisit les informations à partager sur la carte collaborative du PPM, le contributeur :

- s'assure qu'il a les droits lui permettant de diffuser les données d'autrui (données publiques, médias sous licence libre,...) ;
- choisit une licence libre pour ses propres productions (son, image, vidéo sous licence libre [Choisir sa licence libre : <https://creativecommons.org/choose/>. Pour signaler la licence choisie, l'acronyme suffit.]) et la signale dans son texte.

Par ailleurs, une grande partie des catégories ouvertes à la contribution dans le volet « services » étant en lien avec les objets correspondants dans la carte contributive mondiale OpenStreetMap, le contributeur de la carte collaborative du PPM accepte que les informations saisies soient potentiellement reversées dans la carte mondiale. Liste des catégories en lien avec les objets correspondants OpenStreetMap à la date de création de la carte :

- Places de marchés
- Magasin de seconde main
- Ressourcerie / recyclerie
- Gare
- Arrêt de bus
- Aire multimodale
- Borne de recharge
- Parking à vélo sécurisé
- Réparation de vélo
- Location de vélo
- Espace naturel protégé
- Arbre remarquable
- Fablab
- Espace de coworking
- Jardin partagé
- Parc public
- Barbecue public
- Bibliothèque
- Boîte à livres

A noter **que certaines catégories ne sont pas ouvertes à contribution**, dans la mesure où elles sont le relais d'informations collectées par des structures ressources et/ou partenaires à même de juger de leur pertinence.

Ci-dessous le récapitulatif des catégories **ouvertes à la contribution** / **non ouvertes à la contribution** à la date de création de la carte :

Consommer local

- **Marchés**
- **AMAP**
- **Auto-cueillette**
- **Vente directe de la pêche locale**
- **Fromage BIO**
- **Miel BIO**
- **Oeufs BIO**
- **Viande BIO**
- **Huile d'olive BIO**
- **Fruits et légumes BIO**
- **Plantes BIO**
- **Vin BIO**
- **Pain BIO**
- **Cosmétiques et textiles BIO**

Points de vente directe de la production certifiée AB recensés par le CIVAMBIO 66

Réparer

- **Electroménager**
- **Téléphone, smartphone, tablette**
- **Ordinateur, ordinateur portable**
- **Télévision, lecteurs vidéo, audio hifi**
- **Instrument de musique**
- **Mobilier, articles de maison**
- **Bâtiment (plomberie, chauffage...)**

Artisans labellisés Répar'acteurs par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 66

Recycler

- **Déchèterie**
- **Dechèterie professionnelle**
- **Bouchons en liège : Institut Méditerranéen du Liège**
- **Déchets d'activité de soin : DASTRI**
- **Composteur collectif**

Donner, échanger

- **Association (don)**
- **Système d'échange local**
- **Magasin de seconde main**
- **Ressourcerie recyclerie**
- **Boîte à livres**

Découvrir et préserver

- Structure d'éducation à l'environnement
- Site ou panneau d'interprétation
- Arbre remarquable
- Agrotourisme : CIVAMBIO 66
- Vélotourisme : Réseau le Pays Catalan à Vélo

Se déplacer

- Gare
- Aire multimodale
- Aire de covoiturage
- Borne de recharge
- Parking à vélos sécurisé
- Réparation de vélo
- Location de vélo
- Pédibus

Se rencontrer, agir ensemble

- Système d'Échange Local (SEL)
- Éducation populaire
- Conseil citoyen
- Fablab
- Espace de coworking
- Jardins familiaux / partagés
- Incroyables Comestibles
- Parc public
- Barbecue public

S'informer

- Permanence, point info
- Bibliothèque

Volet Projets

Concernant les projets, tout internaute ayant connaissance d'un projet non recensé est invité à proposer au maître d'ouvrage de celui-ci d'ajouter lui-même les informations qu'il souhaite partager. Toute contribution sur ce volet sera validée avec le maître d'ouvrage avant publication.

Conditions de modération

Chaque apport (ajout ou modification) est modéré par l'équipe de modération. L'équipe de modération se donne tout droit de :

- refuser une fiche qui ne souscrirait pas aux éléments de la charte et des conditions de participation ci-dessus.
- modifier sans avertissement de l'auteur un contenu qui serait mal orthographié ou mal décrit.
- refuser tout contenu contenant des propos à caractère diffamatoire, raciste, sexiste, homophobe ou xénophobe.